

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTRE DE LA JUSTICE
CHARGE DES DROITS HUMAINS

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES DROITS DE
L'HOMME

Unité –Travail-Progress

وحدة – عمل – تقدم



جمهورية تشاد

رئاسة الجمهورية

رئاسة الوزراء

وزارة العدل وحقوق الانسان

الامانة العامة

الادارة العامة لحقوق الانسان

40^{ème} SESSION DU CONSEIL DE DROIT DE L'HOMME

DECLARATION LIMINAIRE
du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Chargé des Droits
Humains
DJIMET ARABI

Vendredi le, 15 mars 2019

**Monsieur le Président du Conseil des Droits de l'Homme ;
Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Représentants permanents auprès de l'Office des Nations Unies
à Genève;
Mesdames et Messieurs**

Je suis honoré de prendre la parole ce matin au cours de la 40^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme.

Le 13 novembre dernier, je défendais dans cette même salle, le rapport de mon pays dans le cadre du troisième cycle de l'Examen Périodique Universel.

Pour commencer, je voudrais adresser mes salutations et mes sincères remerciements à l'ensemble de l'assistance dont la distinguée présence donne un éclat particulier à cet exercice.

Il me plaît également, d'exprimer toute ma gratitude, au nom de **SEM IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad et de son Gouvernement, au Conseil des Droits de l'Homme, plus particulièrement à madame BACHELET la haut Commissaire pour la qualité de la coopération avec notre pays et pour son dévouement et son engagement en faveur de la promotion et la protection des Droits de l'Homme dans le monde.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, à l'entame de mes propos, souligné que le Gouvernement de la République du Tchad, a particulièrement apprécié le déroulement de la 31^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'EPU et il a noté avec satisfaction l'intérêt croissant qu'il suscite auprès des distingués délégués des Etats membres du Conseil des Droits de l'Homme. Cet intérêt s'est manifesté par le nombre de prise de parole et des soutiens des Etats amis qui ne nous a pas laissé indifférent.

Cette marque d'intérêt s'est manifestée également à travers les 204 recommandations formulées à notre endroit. Comme il ressort dans le rapport qui vous est soumis, nous en avons accepté 195.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Comme vous pouvez le constater, mon pays s'est engagé sur la quasi-totalité des recommandations formulées au cours de la session et du dialogue inter-actif. Cela dénote notre posture volontariste des parfaites cohérences avec les préoccupations universelles de respect, de protection et de promotion des droits humains.

Quant au neuf (9) recommandations notées, mon pays continu d'étudier leur faisabilité. Le Tchad informe cependant le Conseil des enjeux sécuritaires dans la région du Sahel, la complexité de cette lutte avec un ennemi qui use des moyens asymétriques.

Tout souhait de mise en œuvre de recommandations ayant un relent sécuritaire doit tenir compte impérativement de cette dimension.

S'agissant de la peine de mort, le Gouvernement de la République du Tchad, s'est engagé solennellement à observer un moratoire sur la peine de mort. Il est bien vrai que depuis l'adoption du Code Pénal de 2017, la peine de mort est abolie pour les crimes de droit commun mais sa subsistance dans la loi 34 relative à la lutte contre le terrorisme fait débat même dans notre propre opinion.

En novembre dernier nous avons convoqué un atelier d'experts qui ont proposé un projet de loi au Gouvernement qui réforme la loi 34 dans ses dispositions relatives à la peine de mort.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Mon pays, fait face à d'innombrables défis dont les plus importants sont la menace terroriste, le dérèglement climatique et la pauvreté.

Des efforts énormes sont consentis par le Gouvernement de la République pour lutter contre tous ces fléaux. Nous bénéficions

également de l'accompagnement de la Communauté Internationale, qu'elle en soit remerciée.

Pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme, nous consentons d'énormes sacrifices et nous sommes confiant quand à l'issue de ce combat car nous avons le droit avec nous, rien ne justifie le terrorisme. Avec le G5 Sahel, nous mutualisons nos moyens pour lutter contre cette nébuleuse.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Le Tchad subit également de plein fouet les effets de la dégradation environnementale consécutif au dérèglement climatique. Le Lac-Tchad qui était jadis considéré comme une véritable mer intérieure, s'assèche chaque jour un peu plus. Cette situation est vécue comme une angoisse par les milliers de personnes vivant dans le bassin et qui assiste impuissant à la mort lente de leur raison de vie.

Ce phénomène naturel auquel s'ajoute la baisse drastique des prix des matières premières notamment le pétrole, a accentué la situation de vulnérabilité dans laquelle est plongée une partie de nos concitoyens. Les efforts consentis par le Gouvernement dans plusieurs secteurs clés pour le développement sont considérablement ralentis par la crise économique actuelle.

Pour faire face à cela, le Gouvernement et ses partenaires mettent en œuvre un ensemble de programmes et projets pour soutenir le Plan National du Développement qui est pensé comme un véritable levier pour la lutte contre la pauvreté. C'est le lieu de lancer un vibrant appel à tous les Etats amis qui se sont positionnés lors de la Table ronde de Paris d'accélérer la mise en œuvre de leur promesse.

Monsieur le Président,

Après la mise en place du Cadre National du Dialogue Politique qui est la plateforme d'échanges et de discussion des partis politiques

de l'opposition et de la majorité, le Chef de l'Etat, Son Excellence **Idriss DEBY ITNO**, a signé un décret mettant en place la Commission Nationale Indépendante.

L'étape suivante consiste en la nomination d'un Président et le lancement effectif de l'opération électorale suivra. Nous sommes en droit d'espérer des élections d'ici à la fin de cette année.

Excellences, Mesdames, Messieurs ;

Pour terminer, permettez-moi de saluer le leadership avec lequel vous dirigez cette session du Conseil des Droits de l'Homme, Excellence Monsieur l'Ambassadeur **Coly Seck**. Cette présidence sénégalaise est un honneur pour toute l'Afrique et nous sommes particulièrement heureux de présenter notre rapport sous cet auspice.

Je voudrais aussi saluer le travail remarquable de nos amis du **BURUNDI**, du **Kyrgystan** et de **l'Allemagne** dans le cadre de la Troïka qui nous a permis de finaliser le travail.

Je vous remercie de votre aimable attention !